



BAL

Bulletin des
Amopaliens
Landais

Janvier 2013

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 13^e année
ISSN : 1969-0088

N° 45

Le mot du président	1
Remise des prix	2
Journée fin d'année - remise des médailles	8
Opéra	14
La Française doit voter !	16
Poésie	20
Calcul	20
Mes livres et moi	21
L'agenda de la section	22
Informatique et internet	22
Poésie infos	23
Poésie	24

AMOPA : Bureau national

Président : M. Michel BERTHET

Vice-présidents :
M. Gérard COLPIN
M. Roger SAVAJOLS
Mme Anne MATHIEU

Secrétaire général : M. Henri RENÉ
Secrétaires généraux adjoints :
M. Pierre LOUPIAS et M. Pierre PICHEREAU

Trésorier général : M. Jean - Pierre BIOT

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE
194 route de Montfort
40100 Dax
Tél. : 05 58 74 64 71
Mél. : jean-marie.lauronce@orange.fr

Trésorière : Mme Marie-Claude DUPOUY
299 rue du Pégly Apt 17 40000 Mont de Marsan
Tél. : 05 58 75 24 19
Mél. : dupouy.marieclaude@neuf.fr

Site AMOPA Landes
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>
Mél. : amopa-landes@orange.fr

Le mot du président

Cher Petit papa Noël de la section AMOPA 40,

Je ne sais si tu existes... mais au cas où... en ce début d'année je t'adresse mes souhaits.

Je pense tout d'abord à notre trésorière Marie-Claude DUPOUY : ce serait formidable si tous les membres payaient rapidement leur cotisation 2013, ce serait même très bien si ceux qui sont retard en de un ou deux ans se mettaient à jour...

N'oublie pas Bernard MAIGRE notre président du jury des concours... Accorde-lui quelques complices supplémentaires pour participer aux travaux de sélection des copies...

Et n'ignore pas notre secrétaire Jean-Marie LAURONCE, fidèle avec Bernard MAIGRE dans la rédaction des comptes-rendus des activités... Tu dois bien pouvoir guider la main de quelques membres pour qu'ils rédigent aussi des articles de qualité pour le BAL. (Certains ont déjà répondu présents à mes précédents appels... Ce numéro en est la preuve : MERCI et BRAVO !).

Accorde-nous cette année encore beaucoup de jeunes candidats à nos concours... et si tu pouvais décider quelques nouveaux établissements à participer...

Pense à nos sponsors... Le Groupe la Poste et la MAIF... Accorde-leur de nous être fidèles dans leur générosité !

Donne-nous aussi un ou deux mécènes de plus afin que nous puissions encore mieux récompenser nos jeunes et envisager d'autres actions d'aide et de soutien... Ce ne sont pas les raisons d'agir qui manquent !

Guide les membres de la section vers de bonnes journées ensoleillées, pleines d'amitié et de culturelles découvertes sous la houlette de guides cultivés, vers de bons restaurants...

N'oublie pas quand même de titiller les nouveaux médaillés et donne-leur la force de prendre un stylo, le bulletin d'adhésion, un chèque... Pour les accueillir : on s'en occupe !

Pour nos adhérents encore, veille sur eux, leur famille, leurs amis, que cette année 2013 leur apporte la santé, les joies du partage et du dialogue, celles de l'amour don de soi...

Enfin, si je peux encore sans abuser... aide-moi à devenir un bon président, au service de sa section, aide-moi à ne pas compter mes heures de bénévolat... Donne-moi de bonnes idées pour nos activités... Accorde-moi la "zénitude" face aux difficultés et aux surcharges de travail imposées par une gestion nationale un peu trop tayloriste, même si j'en comprends le fond...

Et si tu vois autre chose susceptible de nous aider : n'hésite pas !

Je te remercie beaucoup !

Bernard BROQUA

Remise des prix

La désormais traditionnelle cérémonie de remise des prix des concours a eu lieu le mercredi 28 novembre dans le grand amphithéâtre de l'IUT de Mont de Marsan mis gracieusement à notre disposition par madame SAGI que je tiens à remercier pour le soutien constant qu'elle accorde à notre section AMOPA.

Une bien belle cérémonie tout à la fois très solennelle comme il se doit mais aussi très familiale et très conviviale : un moment qui marquera sans nul doute les candidats venus en nombre recevoir leur prix.



Des candidats venus avec papa et maman, professeurs, chefs d'établissement... À noter pour la deuxième année, non seulement la très belle participation du collège de Mimizan, mais aussi la mise à disposition par le collège d'un bus... Bravo ! Nous nous devons de souligner cette belle initiative qui permet à des élèves, dont les parents ne peuvent se libérer des contraintes du travail, de participer malgré tout. Comme le fait Mimizan, regrouper divers établissements, par exemple collège et écoles primaires du secteur est une très bonne



chose. Ailleurs, Saint Paul Les Dax par exemple, ce sont les professeurs et élèves majeurs qui s'organisent pour le "covoiturage". Tout cela est bien, fort bien, remarquable. Les concours AMOPA sont donc une

bonne chose, non seulement pour la défense et l'illustration de la langue française, source d'émulation pour bien des élèves, mais ils sont aussi la base de construction ou de reconstruction de liens amicaux de société.

14 h 30 monsieur le directeur de l'IUT salue les personnalités présentes : monsieur le préfet, madame ROUMÉGOUX représentant monsieur le directeur académique empêché, et nos sponsors : monsieur BORDENAVE représentant le Groupe La Poste et monsieur LESPES délégué départemental de la MAIF. Il nous présente ensuite les diverses formations proposées sur le site de l'IUT de Mont de Marsan.



Je suis heureux tous les ans, de faire ainsi un pied de nez à tous les sectaires qui ne prêchent que par la promotion de leur enseignement sans lequel il n'est point de salut ! Alors votre président issu et en plein dans le technique... savoure ce moment où les arts (les sciences technologiques sont bien des arts) et les lettres de nos concours se mélangent fort bien. Cette remise des prix est peut-être aussi l'occasion de révéler à quelques jeunes, dans le cadre de leur information sur l'orientation, des métiers, intéressants, d'avenir et dans des secteurs où l'on ne connaît pas le chômage.

Peut-être sera-t-il bon, à l'avenir de coupler cette cérémonie avec une visite des laboratoires de l'IUT... J'y pense et je n'oublie pas, même si cela paraît un peu complexe, mais qui ne tente rien...

Un grand merci à l'IUT de Mont de Marsan, à ses responsables mais aussi à tous les personnels de service qui sont sollicités, en sus de leur travail, pour l'excellent accueil qu'ils nous réservent.

Votre président prend ensuite la parole :

Monsieur le préfet,
Monsieur le directeur académique, excusé et représenté par madame ROUMÉGOUX,
Monsieur le délégué du groupe La Poste,
Monsieur le délégué de la MAIF,
Monsieur le directeur de l'IUT,
Mesdames et messieurs,
Chers candidats,



Pour la cinquième année nous nous retrouvons à l'IUT de Mont de Marsan et j'avoue que j'éprouve toujours le même malin plaisir à remettre des prix littéraires dans ce haut lieu de l'enseignement technologique... Peut-être que mêlant ainsi les arts et les métiers, fussent-ils du technique, et les lettres, nous aurons quelques chances d'aider nos élèves pour une orientation plus positive.

Cinquième remise des prix et c'est avec une grande satisfaction que je constate la fidélité de nos candidats, certains viennent et reviennent, c'est un bon indicateur.

Fidélité encourageante aussi du représentant de la préfecture.

Votre présence, monsieur le préfet, est un signe fort pour nos jeunes. Au plus haut niveau départemental ils sont reconnus, tout comme leur travail, leur bonne volonté.

C'est une très bonne chose. Un grand merci monsieur le préfet.

Fidélité aussi de la part de la direction académique qui nous aide beaucoup, tant pour la diffusion des sujets des concours que par la présence de madame ROUMÉGOUX aujourd'hui. C'est un signe certain de la fiabilité de nos concours, qui ont l'agrément et le soutien de notre ministère de tutelle.

J'ai souhaité depuis que je suis président que tous les candidats sélectionnés par les établissements reçoivent un prix. Certes tous les devoirs n'ont pas la même qualité, mais la bonne volonté des uns vaut bien celle des autres.

Malgré tous nos efforts, nous ne pourrions récompenser tous les candidats sans l'aide de notre mécène, le Groupe la Poste, qui nous consent une aide certaine. Merci pour eux monsieur le délégué.

Merci aussi à la MAIF, fidèle depuis toujours et qui nous aide également de manière sensible.

Et puis je tiens à dire un grand merci à madame RENARD, la directrice de Canal Académie, la radio sur le net des Académies de France. Elle offre à tous les candidats un abonnement d'un an. Je vous invite très

sérieusement à en profiter. Seuls les Landais ont cette chance, ne la laissez pas passer.

Je me dois aussi de remercier avec beaucoup de sincérité et d'estime les équipes pédagogiques et les chefs d'établissements. Savez-vous quels efforts sont déployés au niveau des établissements ? Il faut impliquer et faire participer les jeunes, corriger, trier les devoirs et le moment venu, j'ai bien compris que partout on s'inquiète de savoir qui va participer ou pas, d'organiser le covoiturage, de mettre à disposition un bus !

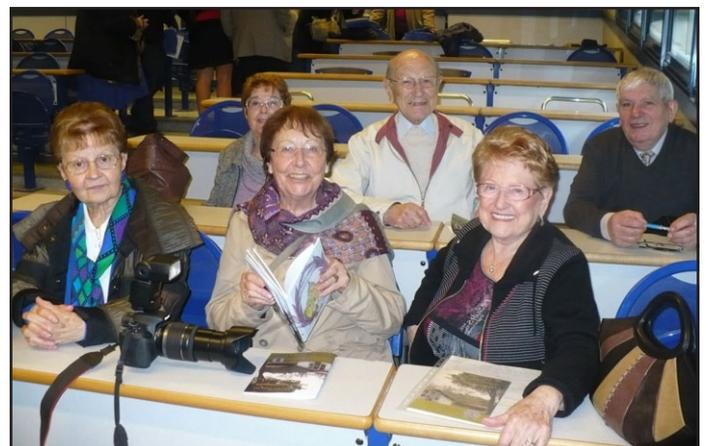
Et puis, je m'en voudrais de clore cette liste de remerciements, sans penser à ceux qui tout au long de l'année œuvrent à mes côtés au sein de notre section. Sans eux rien ne pourrait se faire. Je leur demande un peu... pardon beaucoup... j'en suis très conscient. Alors Marie-Claude, Bernard, Jean-Marie et tous les autres du fond du cœur, avec un grand respect pour votre action et votre engagement dignes d'éloges, permettez-moi de vous dire bravo !

Beaucoup de remerciements, mais personne ne s'offusquera si c'est à vous, les jeunes que je réserve mon plus grand merci !

Les jeunes... On les critique parfois beaucoup et j'avoue que je ne suis pas le dernier à réagir ainsi face au comportement de certains de mes élèves de BTS ou à la lecture, très rapide hélas, de leurs copies : je vous assure qu'ils sont gentils et qu'ils font tout pour limiter mon temps de correction !

Vous apportez un beau démenti à tous ces propos certainement trop durs et trop pessimistes !

Que voit le jury tous les ans ? De belles copies, des textes qui ont un sens certain, qui disent des choses profondes. On sent une réflexion sérieuse, un travail en profondeur. Tous ces devoirs nous racontent des moments de vie sincères, parfois gais, mais aussi hélas témoignages de la souffrance de certains. Les jeunes ont envie de communiquer ! Sommes-nous toujours à l'écoute ?



Il y a des fautes, des mauvaises tournures, et cela n'est pas bien ! Mais nous ne pouvons ignorer, même pour un concours avant tout littéraire, la bonne volonté, l'investissement, le travail des uns et des autres.

À tous je voudrais faire passer un message d'espoir : vos copies ne sont peut-être pas parfaites, notre jury notamment national est exigeant et c'est normal. Si vous n'avez pas tout à fait réussi cette année, ce n'est pas bien grave. L'important c'est de vouloir, de persévérer, de ne pas baisser les bras et ainsi, vous pourrez progresser. Cela est valable pour vos devoirs mais aussi dans tous les actes de votre vie.

Pour terminer je souhaite vous présenter l'AMOPA. C'est l'association des membres de l'Ordre des Palmes académiques, le premier Ordre ministériel.

Qui sommes-nous ? Certainement pas des professeurs ou des chefs d'établissement extraordinaires. Tout simplement des personnes qui tout au long de leur carrière ont fait le maximum pour le bien-être de l'Éducation et surtout des élèves.

Notre association est reconnue d'utilité publique : nous agissons au travers des concours pour la défense et l'illustration de la langue française. Ils s'adressent à tous les élèves, sans distinction, qu'ils soient en formation initiale ou par apprentissage et cela depuis des années.

Nous intervenons aussi de manière importante dans le cadre de la francophonie. Grâce à l'aide de la Marine nationale nous livrons chaque année plusieurs tonnes de livres et de matériel scolaire dans divers pays défavorisés.

Nous intervenons aussi auprès des pays victimes des mauvais caprices de la nature : nous avons une action importante par exemple en faveur des écoles, collèges et lycées d'Haïti.

Enfin nous n'oublions pas l'enseignement technologique et professionnel si décrié alors qu'il offre tant de débouchés ! Nous organisons avec l'AFDET, l'association française de développement de l'enseignement technologique, dont je tente de remettre sur pied la section des Landes, le premier département industriel d'Aquitaine, un concours commun destiné à récompenser les meilleurs projets de conception et réalisation.

Chers amis, mesdames et messieurs je vous remercie de votre attention.

C'est ensuite à madame ROUMÉGOUX, au nom de monsieur le directeur académique, de prendre la parole :

Monsieur le préfet,
Monsieur le président de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques,
Monsieur le directeur de l'Institut Universitaire de Technologie,
Mesdames et messieurs,
Chers élèves,

Je souhaite tout d'abord excuser l'absence de monsieur le directeur académique retenu au rectorat ce jour. Il aurait vraiment souhaité être parmi nous, c'est une manifestation à laquelle il est très attaché.



Novembre, le onzième mois de notre calendrier grégorien. Dans le calendrier républicain il était à cheval entre brumaire (des brouillards et des brumes basses, transsudation de la nature d'octobre à novembre) et frimaire (du froid, tantôt sec, tantôt humide). Les conditions climatiques d'aujourd'hui illustrent parfaitement cette transition.

Au mois de Novembre, nous avons des rendez-vous à dates fixes :

- la Toussaint le 1^{er},
- la commémoration de l'armistice, le 11,
- la journée internationale des Droits de l'Enfant le 20,
- la sainte Catherine, le 25 (où tout bois prend racine),

Et un rendez-vous incontournable, dont la date varie à quelques jours près mais que nous attendons chaque année : la remise des Prix de l'AMOPA, qui œuvre et contribue à la promotion de la langue française, à son rayonnement.

Et c'est un plaisir renouvelé de nous trouver réunis pour mettre à l'honneur le talent de nos élèves et l'investissement de leurs professeurs.

Cette rencontre, devenue au fil des éditions, traditionnelle, nous donne l'occasion de récompenser ceux dont le talent, chaque année, nous invite à voyager dans leur imaginaire.

- Voyage au pays des contes en quête d'immortalité, d'un trésor ou d'un abri,
- Voyage au cœur de la forêt de Gourby ou au bord de la mer qui réveille nos sens,
- Voyage au pays des métiers rêvés où l'archéologie et l'enseignement se disputent la première place (avec en plus un pas de côté chez les masseurs kinésithérapeutes),
- Voyage au milieu des animaux où le cheval tient une place de premier plan,
- Voyage au pays des fables avec quelques clins d'œil à Jean de LA FONTAINE,
- Voyage au cœur de la poésie où couleurs, nuages, amitié tiennent une place de choix.

Cette rencontre est aussi l'occasion de remercier publiquement et chaleureusement le président et les

membres de l'AMOPA des Landes qui, grâce à leur dévouement, leur disponibilité et leur patience, contribuent efficacement et avec cœur à la réussite de ce concours.

La Direction des services de l'Éducation nationale des Landes continuera à vous accompagner dans la mise en œuvre de cette opération. Vous pouvez compter sur notre soutien indéfectible.

Je souhaite inviter symboliquement monsieur le directeur académique à être présent à cette manifestation en reprenant, ici, une partie du préambule qu'il a rédigé pour l'opuscule :

"Faire entrer les élèves dans le monde de l'écrit est un enjeu essentiel de l'École car cela conditionne la réussite scolaire et l'intégration sociale. Vivre ensemble ne peut se résumer à consommer, être spectateur. Ce qui fait une société c'est d'abord le lien social, l'ouverture à l'Autre, la curiosité, la solidarité, l'enrichissement culturel... Dans ce parcours, Écrire tient une place à part. Elle reste un exercice de liberté. Et d'autonomie..."

Au nom de monsieur le directeur académique j'adresse mes plus vives félicitations à nos élèves, leurs parents qui doivent être fiers d'eux, à leurs enseignants et aux chefs d'établissement qui les accompagnent dans cette belle aventure.

VOLTAIRE a écrit :

"L'écriture est la peinture de la voix".

Mesdemoiselles, messieurs, que vos œuvres soient des portraits, des paysages, des marines ou des scènes de genres, que vous les déclinez en version aquarelle ou peinture à l'huile, vous nous offrez le privilège de savourer, d'apprécier vos rêves, vos émotions et c'est avec bonheur que nous partageons avec vous cette expérience sensible et affective qui est l'un des ferments de la vie en société.

Je vous remercie.

Monsieur BORDENAVE et monsieur LESPES s'expriment ensuite : avec des mots touchants, ils disent le pourquoi et le comment de leur soutien, nous assurant de la continuité de leur aide. Avec beaucoup d'humour, monsieur BORDENAVE qualifie votre président d'excellent commercial ! Un commercial dont les arguments ont conduit le Groupe La Poste à établir un



mécénat d'entreprise avec l'AMOPA, tout au profit des jeunes.

Monsieur le préfet s'adresse alors au public et notamment aux jeunes : un discours brillant, sincère, bien dans l'ambiance de la cérémonie. Seul reproche : contrairement à votre président, cet "homme-là" est brillant et ne rédige pas ses discours à l'avance ! Bilan : je ne peux reproduire ses propos dans les colonnes de ce bulletin et c'est croyez-moi fort dommage...



J'envisage donc l'achat d'un "enregistreur"... Il est dommage de laisser perdre de si bonnes paroles !

Tous les jeunes présents ne se souviendront certainement pas de tout ce qui a été dit. Normal, mais je crois quand même qu'ils se souviendront de la présence des uns et des autres. Un préfet, on ne le rencontre pas tous les jours... Et là, pour des jeunes, ce "Monsieur, représentant de l'État", se déplace, prend deux heures de son temps, ce n'est pas rien, pour leur remettre des prix. Certes les valeurs de ce jour ne sont pas celles d'il y a 50 ans ! J'ose croire malgré tout que nos jeunes candidats, qui sont loin d'être naïfs, que leurs professeurs, les parents, sont sensibles à la présence des diverses autorités. Les concours AMOPA, certes c'est la langue française, dans les Landes c'est aussi la liaison avec l'enseignement technologique. Mais c'est aussi et cela me paraît plus qu'important la mise en présence de nos jeunes citoyens avec les autorités départementales. Sans doute le meilleur



des cours d'éducation civique, sans doute aussi la reconnaissance de leur travail et l'apprentissage du respect sous toutes ses formes.

Madame RENARD, directrice de Canal Académie ne pouvant être présente ce que nous comprenons bien, m'a adressé un mot que notre trésorière Marie-Claude DUPOUY a bien voulu lire :



Monsieur le préfet,
Monsieur l'inspecteur d'académie,
Monsieur le président de la section AMOPA des Landes,
Mesdames messieurs,

Ces quelques lignes, qu'une voix bienveillante lira devant vous, et je l'en remercie, vous assureront de ma présence pour cette cérémonie de remise des prix des concours AMOPA de la section Landes, région dans laquelle ma famille est désormais fortement enracinée et qui me tient à cœur. J'ai d'ailleurs fait diffuser sur la radio canalacademie.com, que j'ai le plaisir de diriger depuis maintenant 7 ans, deux émissions consacrées à deux Landais célèbres : le chevalier Jean-Charles de BORDA, et le chimiste Jean d'ARCET, qui était membre de l'académie des sciences.

Peut-être l'un des lauréats primés cette année, deviendra-t-il lui aussi célèbre ? C'est qu'aucun ne manque de talent ! J'ai lu avec attention leur texte publié dans le bulletin, le BAL, et j'admire leur aisance à manier le stylo ou le clavier d'ordinateur, à jouer avec les mots et leur sonorité, à laisser voguer leur imagination, à exprimer avec justesse leurs sentiments, joies ou peines. Comme l'écrivait Jules MICHELET, lui aussi académicien, "le style n'est que le mouvement de l'âme". Il faut croire que nos jeunes lauréats ont une belle âme !

C'est donc avec grand plaisir qu'en accord avec le président Bernard BROQUA, je m'engage à offrir à chacun des lauréats, et à leur famille, un abonnement gratuit d'un an au Club Canal Académie. Ce Club, qui comporte environ 4 000 membres, permet d'écouter ou de télécharger des émissions spécialement prévues pour le Club, en moyenne 3 nouvelles par semaine, et toujours avec un académicien, et de recevoir, c'est une nouveauté pour cette année 2012, le

"Bulletin du Club Canal Académie" qui donne des informations inédites qu'on ne lit nulle part ailleurs ! Inscrivez donc votre adresse courriel sur le bon qui vous a été remis et comptez désormais parmi les auditeurs privilégiés de Canal Académie !

En vous remerciant de votre attention et en renouvelant à tous les lauréats mes plus sincères félicitations.

*Hélène RENARD,
directrice générale,
correspondant de l'Institut,
membre de l'AMOPA.*

Bernard MAIGRE, notre président du jury des concours appelle ensuite chaque candidat. Je tiens à lui rendre hommage ainsi qu'à toute son équipe non seulement pour l'excellent travail réalisé dans le cadre du jury et de la préparation de la cérémonie mais aussi



et surtout pour cet investissement profond, rempli de bonnes convictions envers nos concours et les jeunes !

À l'appel de son nom, chaque candidat se présente, le sourire aux lèvres, ils sont heureux ces jeunes, c'est beau, c'est bien. Bernard en bon maître de cérémonie, annonce le prix, la catégorie et lit l'avis du jury sur le devoir proposé par le candidat. Il dit ce qui va, ce qui ne va pas, mais encourage toujours ! Un vrai pédagogue et c'est fort bien ainsi ! Après la traditionnelle photographie prise par notre très dévoué Jacques DUPONT, chaque candidat ou candidate qui a reçu son prix, de monsieur le préfet, de madame ROUMÉGOUX, de monsieur BORDENAVE ou de monsieur LESPES repart donc, après quelques bises bien amicales des diverses autorités, avec un joli lot de livres, un diplôme signé par monsieur le directeur académique et votre président et l'avis sur son devoir co-signé par les deux Bernard : votre président et le président du jury.

Tout n'est certainement pas parfait, mais je peux vous assurer que nos cérémonies de remise des prix sont de belles cérémonies, qu'elles sont à la gloire de notre belle langue mais aussi et surtout de ces jeunes qui font l'effort de participer !

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux membres de notre section qui viennent assister à

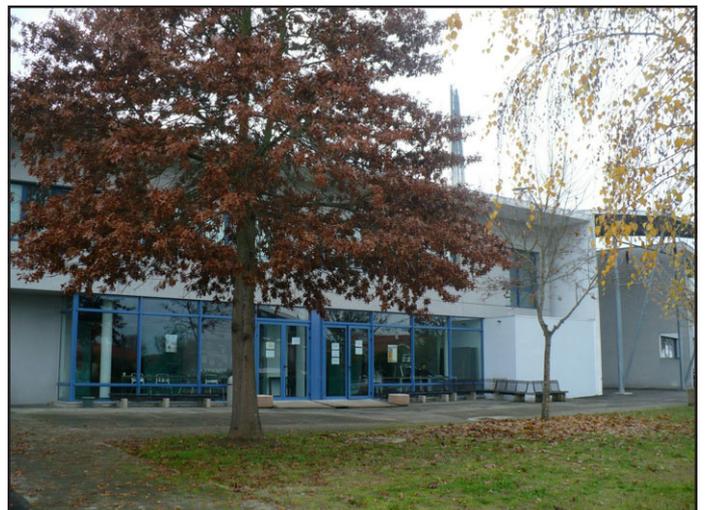


cette cérémonie et ainsi soutenir tous ces jeunes dans leur quête d'une bonne maîtrise de notre langue.

Le florilège des meilleurs devoirs des concours est remis à chaque candidat, aux CDI des divers établissements. Il reste des exemplaires : ils seront gracieusement mis à disposition de chacun d'entre vous lors de nos prochaines activités et notamment lors de l'assemblée générale et je vous assure que vous aurez grand plaisir à les lire.

Comme lors de chacune de nos activités, toutes les photos de la cérémonie sont disponibles sur un site internet avec mot de passe. Le tout est communiqué à tous les candidats (et aux membres de la section qui m'ont confié leur adresse de messagerie...) : ils peuvent garder ainsi un souvenir visuel et sans doute bien précieux de cette cérémonie.

Bernard BROQUA



Fin d'année Remise des médailles

De septembre à décembre, pour les adhérents, une seule réelle occasion de se retrouver : la sortie de septembre, cette année en Pays Basque. Malgré tout, c'est une période chargée pour la section AMOPA : rencontre avec monsieur le directeur académique, diffusion des sujets des concours, remise des prix, remise des médailles... réunion des présidents et trésoriers des sections à Toulouse, réunion des bureaux AMOPA de la région, documents de fin d'année : bilan financier à transmettre à Paris plus diverses autres enquêtes nationales... pas de quoi chômer !

Pourtant votre président restait sur sa faim pour plusieurs raisons :

- une seule activité pour les adhérents...
- un manque de lien entre les nouveaux médaillés et les membres de l'AMOPA...

- ...

L'idée est donc venue d'une journée de fin d'année, ouverte aux adhérents et nouveaux médaillés et se terminant par la cérémonie de remise des médailles.

Si j'en crois les divers avis reçus, ce fut une belle journée, positive sur bien des points :

- le plaisir de se retrouver,
- l'accueil des nouveaux médaillés,
- des visites très intéressantes : celle des archives départementales et celle de la préfecture,
- la participation, pour la première fois, de membres de l'AMOPA, autres que ceux du bureau à la cérémonie de remise des médailles,
- des messages très encourageants de nouveaux médaillés qui ont apprécié l'accueil et qui ont déjà adhéré ou vont le faire.

Mission remplie ! Certes il faudra modifier, peaufiner, le mieux est toujours possible, mais je crois que la base est là pour le plus grand plaisir de tous, l'accueil chaleureux des nouveaux médaillés ce qui ne s'était jamais fait et c'est pourtant me semble-t-il évident et indispensable... avec en conséquence une augmentation des adhésions !

Mercredi 19 décembre 12 h 30. Après quelques kilomètres à travers la forêt de la zone industrielle de



Saint Avit, nous découvrons ce petit village. Nous y sommes attendus par notre président Bernard BROQUA qui nous indique le restaurant "Le Bel Air" où nous sommes reçus par Isabelle la propriétaire.

Le cadre est simple mais chaud, décoré d'objets hétéroclites et un bon feu de bois accueille les convives de notre groupe. De nouveaux médaillés sont arrivés que Bernard salue au nom de tous. Ensuite, chacun se présente au groupe (tradition de convivialité !). Bernard rappelle à chacun que notre section fête ses 35 années



d'existence et après avoir remercié les membres du bureau en la personne de madame Marie-Claude DUPOUY notre trésorière et de monsieur Jean-Marie LAURONCE notre secrétaire, il remet la médaille du cinquantenaire de l'AMOPA aux 3 membres méritants de notre section à savoir : notre trésorière, notre secrétaire et notre principal rédacteur d'articles et éminent président du jury des concours Bernard MAIGRE par ailleurs très impliqué dans toutes les activités de notre section. (NB : la grande médaille de l'AMOPA a été remise à d'autres membres très actifs de notre section lors de la célébration des 35 ans de la section et des 50 ans de l'AMOPA sur le site de la BA 118). Notre président n'oublie pas de leur offrir un petit cadeau intéressé (un stylo) pour qu'ils assurent la continuité de leurs responsabilités...

Après la sangria blanche "maison" et son secret de fabrication non dévoilé (ce petit goût de quelque chose ! ...) la faim commence à se faire sentir. Le fumet



Visite des Archives Départementales des Landes



Nous venons d'entrer dans le hall des Archives départementales, bâtiment moderne, lumineux, où des amis nous attendent. Monsieur PONS, directeur de l'établissement attend quelques instants, salue les amopaliens et leurs proches, présente les deux dames qui vont nous guider pendant notre visite et nous demande de bien vouloir nous scinder en deux groupes vu que nous sommes nombreux. Le groupe auquel j'appartiens choisit le thème de "l'Homme et le végétal".



de la soupe vient chatouiller nos papilles : bonne soupe aux légumes très appréciée, toute simple certes, mais qui rappelle celle de nos grands-mères. Le croustillant de gésiers confits est très goûteux et très copieux. Nous pourrions nous arrêter là mais non ! Le paleron de bœuf "cuit comme au pot au feu", accompagné de ses légumes, se déguste doucement. Excellent ce plat familial que Pierre PERRET apprécierait certainement. Pour faire glisser tout ceci, une petite tarte aux pommes et un bon café ! Bien sûr, vins rosé et rouge accompagnent à volonté ce délicieux repas.

14 h 30 ! Il est grand temps de rejoindre les Archives départementales pour la visite.

Bravo Laurent et Isabelle, maîtres des lieux, et bravo aussi à notre président Bernard !

Jo et Béatrice RÉMOND

Sans perdre de temps, notre guide ouvre une porte toute proche. Nous entrons dans une salle rectangulaire, profonde, où dominent des couleurs vives, orange, vert clair, blanc, qui créent une atmosphère très agréable. Des lumières bien orientées mettent en valeur des documents que nous allons bientôt découvrir. La dame nous dit que nous avons beaucoup de chance car c'est la première fois que cette salle s'ouvre au grand public. Trois mille enfants, plus de cent vingt classes sont attendus pendant l'année que durera l'exposition.

Le premier document représente un diagramme simplifié d'un carottage du sol landais qui permet d'étudier les différentes strates, pollens et les âges. Un tableau d'une parcelle du Domaine d'Ognoas met en évidence un projet de répartition de cultures fondé sur un système biennal.



On découvre des objets prêtés par le musée Dubalen : une herminette qui permettait de creuser le bois et de fabriquer des pirogues, de retourner le sol, une hache, un fossile marquant.

Un second tableau, datant de 1895, montre le plan de la métairie de "Terrabas", sise sur la commune de



Mugron. À côté de la maison centrale se trouvent les activités principales, les jardins, les potagers, les vergers, puis le Jardin des Simples, constitué de plantes aromatiques et officinales, les pâturages, les taillis, les cultures plus nobles comme la vigne, enfin les terres agricoles. Le chanvre et le lin y occupaient une place importante. Le premier permettait de fabriquer des pelotes, le second des chemises et des draps.

10

D'autres documents montrent que l'homme utilisait le végétal pour ses besoins quotidiens.

Par exemple un savon fait avec du suc de laitue et une boisson très prisée dans la région de Facture-Biganos : "La Parqueuse", faite à base de bourgeons de pin. Mais le végétal, entre le XVIII^e et le XIX^e siècles, a constitué une grande source d'inspiration et d'études. Deux illustrations en sont le témoin : une "Grande fleur de lys", symbole de la royauté et un "Domino de papier", imprimé à la main, constitué de quinze couches de peinture, prêt de madame de SUBES, propriétaire du château de Saint Padelon. Des pots de faïence d'apothicaires offrent une représentation très fine du végétal. Un livre très précieux recense la flore du département des Landes. Une carte du Sud-Ouest et d'une bonne moitié de l'Espagne retrace les expéditions de Léon DUFOUR. Médecin, il suit NAPOLÉON dans sa guerre. Naturaliste, il observe les plantes, les fleurs et note avec soin ses découvertes.

Subissant l'influence de Jean Jacques ROUSSEAU, les hommes se posent des questions, réfléchissent à leur environnement et veulent agir. Une grande carte murale datée du 12 octobre 1808 en est l'illustration. Elle montre un plan général du "Marais d'Orx". Celui-ci regorge d'eau, attire les moustiques qui provoquent des maladies. BRÉMONTIER commence à émettre des avis, propose des solutions. Il préconise de creuser des fossés, de percer l'aliôs, de planter des pins pour absorber l'eau. Ces mesures permettent de réduire le marais. En 1860 il est asséché.



Un autre document offre un plan général de la dune où l'on aperçoit des croix rouges indiquant les travaux à effectuer afin de la fixer. Ce qui retient notre attention, avant la fin de notre visite, c'est une gravure attestant l'existence d'un jardin des plantes qui se tenait sur l'actuelle place "Jean RAMEAU". On peut y lire une liste imposante de végétaux où figurent de nombreux arbres qui n'étaient pas de chez nous mais que l'on voulait acclimater à notre département. Parmi les plantes, il y avait les "invasives", comme la "Jussie à grandes fleurs", "l'herbe de la Pampa", capables de prendre la place des autres et de tout coloniser. Le système d'une plante invasive est très clairement expliqué. Les étapes sont : l'introduction, l'établissement, la naturalisation, la prolifération, l'invasion.

En sortant de la salle, notre guide nous invite à parcourir le couloir contigu, orné de photographies de fleurs et de plantes, toutes très jolies. L'une d'entre elles a quelque chose de merveilleux. Il s'agit du "Liseron des Dunes". Le photographe a judicieusement capté la beauté des couleurs où le blanc et le rose se mêlent harmonieusement. Mais si les bords de la fleur offrent une texture lisse comme la peau d'un visage jeune, le centre présente déjà des fissures. Certaines sont fines, jolies, d'autres sont plus marquées, menaçantes. Les trois étapes de la vie réunies : jeunesse, maturité, vieillesse.

Bernard MAIGRE

Visite de la préfecture de Mont-de-Marsan

Nous avons rendez-vous à la préfecture à 17 heures pour une visite des lieux avant la cérémonie de remise des médailles.

Ce bel édifice a été voulu par NAPOLÉON 1^{er} après qu'il eut créé le corps des préfets en 1800. La préfecture de Mont-de-Marsan est l'une des quatre construites en France spécialement pour abriter cette administration, les autres ayant réutilisé des bâtiments dévolus auparavant à d'autres usages.



Au départ, les services préfectoraux landais étaient répartis en trois lieux. L'empereur passa à Mont-de-Marsan en avril 1808 en se rendant en Espagne. Les documents d'archives signalent qu'il y resta neuf heures et trente-quatre minutes et qu'il se trouva très mal logé à l'Hôtel Papin où il était installé. Le préfet de l'époque l'accompagna jusqu'à Bayonne où NAPOLÉON signa le décret pour la construction des bâtiments de la préfecture.

Notre guide nous emmène dans la cour d'honneur et nous explique que, rénové en 2008, l'ensemble a retrouvé son aspect d'origine après avoir perdu de son éclat au fil des années. Selon les critères de ce début de 19^e siècle, c'est le style néo-classique qui fut adopté par l'architecte David-François PANAY : la façade est ornée d'un imposant portique à quatre colonnes ioniques. Par le large vestibule superbement décoré de tableaux du peintre landais Gaston LARRIEU, nous pénétrons dans le grand salon d'apparat, pièce principale des appartements du préfet qui sert extrêmement souvent pour toutes sortes de réceptions et cérémonies. Deux



magnifiques meubles en marqueterie avec écaïlle de tortue style école Boule, ainsi qu'une somptueuse pendule retiennent notre attention. Les fenêtres laissent entrevoir le jardin surplombant la Douze qui sépare la préfecture du parc Jean Rameau, havre de paix, oasis de verdure au cœur de la cité montoise.



Jouxtant cette pièce solennelle, voici le petit salon, "salon jaune", à l'origine antichambre de madame l'épouse du préfet. Actuellement il est utilisé presque quotidiennement pour l'apéritif avant un déjeuner de travail.

La pièce voisine, anciennement chambre de madame, sert pour le petit déjeuner du préfet et les déjeuners importants en tête à tête. De superbes pièces de faïence de Samadet sont exposées dans une vitrine. Le tissu mural à grosses fleurs rouges attire l'œil mais laisse songeurs de nombreux visiteurs de notre groupe... Il est vrai que les goûts et les couleurs ne sont pas données mathématiques...

Nous avons ensuite le plaisir d'admirer dans la grande salle à manger, pouvant accueillir jusqu'à quarante-quatre convives pour un repas de gala, son mobilier d'acajou, une superbe pendule assortie à ses deux candélabres et un buste de LOUIS PHILIPPE.

Tout à côté du grand salon d'apparat où se déroulera dans quelques minutes la cérémonie solennelle de remise des médailles de l'Ordre des



Palmes académiques, nous découvrons le salon de musique avec son piano, puis , en enfilade, la chambre "ministérielle" qui doit être toujours prête à recevoir éventuellement un ministre lors d'une visite officielle, la salle de bains attenante complétant l'ensemble.

Alors que nous montons à l'étage par l'escalier monumental, le guide attire notre attention sur la majestueuse lanterne qui éclaire cet espace : elle est décorée de fleurs de lys et pourrait dater de la Restauration, les expertises en cours nous donneront leur verdict.

Nous voici enfin dans la salle Duplantier (du nom du second préfet des Landes) récemment restaurée dans l'esprit Napoléon III, ancienne salle de bal, puis salle du Conseil général. Plus grande salle de réunion de la préfecture, elle est située à côté du bureau de monsieur le préfet.

Nous apprenons qu'il est interdit de faire des travaux sur l'extérieur de ce bâtiment classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (façades, fenêtres) mais qu'il est possible de réaménager l'intérieur. Certains, dans notre groupe, trouvent justement un peu désuet le style de décoration et aimeraient "un petit coup de jeune ", d'autres, au contraire sont sous le charme de cette bâtisse séculaire...

Quoi qu'il en soit, chacun est enchanté par cette belle visite d'un élément essentiel de notre patrimoine landais.

Nicole BROQUA

Remise des médailles

Conclusion normale de cette belle journée : la cérémonie de remise des médailles aux nommés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques.

Quelques 20 récipiendaires ont répondu présents à l'invitation de monsieur le préfet et de votre président.

Il est malgré tout regrettable que certains ne daignent pas participer à cette cérémonie...



En préambule à la remise des médailles, votre président a eu le plaisir de remettre à monsieur le préfet et à monsieur le directeur académique la médaille du cinquantenaire de l'AMOPA.



Si j'en crois les petits mots reçus, les nouveaux médaillés ont apprécié cette cérémonie. L'émotion semble en avoir gagné beaucoup et l'organisation de la journée, l'accueil des nouveaux par les adhérents semblent porter leurs fruits en faveur de nouvelles adhésions.

J'ai pu, grâce à la bonne volonté de monsieur le préfet, accueillir les nouveaux médaillés et leur présenter l'AMOPA. Monsieur le directeur académique et monsieur le préfet ont rappelé les valeurs fortes de notre décoration et ont ensuite remis à chacun les insignes de son grade.

Jean-Marie LAURONCE, notre secrétaire a remis à chaque récipiendaire un porte-documents gracieusement offert par la MAIF et contenant un ensemble de documents présentant l'AMOPA, dont les derniers bulletins de section.

Monsieur le préfet,
Monsieur le directeur académique,
Monsieur le président de la Société des Membres de la
Légion d'Honneur,
Monsieur le président de l'Association nationale des
membres de l'Ordre national du mérite,
Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Puis-je commencer ce modeste propos sans
remerciements ?

Nous avons visité cet après-midi la préfecture,
bel ensemble architectural. Vous avez proposé et permis
monsieur le préfet ce moment culturel, bien dans l'optique
des activités de l'AMOPA. Je n'oublie pas d'associer à
cette visite votre accueil de ce soir, soyez-en
sincèrement remercié.

Je souhaite également remercier monsieur le
directeur académique, pour sa présence et son soutien
tout au long de l'année, notamment pour les concours.

Ce cadre magnifique, la qualité de votre accueil,
vos deux présences montrent bien l'importance de cette
cérémonie.

Il est dans la vie de notre section AMOPA des
moments forts, l'assemblée générale par exemple, et nous
avons la chance de clôturer régulièrement l'année par
deux manifestations importantes : la remise solennelle
des prix des concours de défense et illustration de la
langue française, à l'IUT de Mont de Marsan, et la remise
des Palmes académiques, à la préfecture.

Importantes manifestations semble-t-il, puisqu'il
s'agit d'une part de récompenser des élèves volontaires,
qui font l'effort de manier correctement notre langue,
et d'autre part d'honorer des enseignants qui ont œuvré
au mieux, de manière distinguée, auprès de ces jeunes.
Malheureusement je me dois de constater, pour le
moment, que ces événements ne méritent pas deux lignes
dans notre média local, comprenez qui pourra !

L'AMOPA est reconnue d'utilité publique, ce n'est
pas innocent. Certes nous œuvrons pour nos adhérents :
sorties culturelles, bulletin de liaison, voyages, activités

diverses jalonnent notre année. Cependant nous ne
pouvons ignorer notre mission d'utilité publique :

- nous devons promouvoir les Palmes
académiques, premier Ordre ministériel. Cette cérémonie
y contribue, mais cela ne peut se faire sans votre aide.
Vous avez accepté d'être proposé, vous avez été nommé
ou promu, désormais, la dernière étape est celle où il
convient d'assumer cette distinction. Une distinction qui
n'est ni une récompense, ni un cadeau de départ à la
retraite, ni la reconnaissance de vos compétences
pédagogiques, mais celle d'une certaine dignité dans votre
travail et dans vos convictions envers l'enseignement et
les jeunes. Être distingué cela signifie que vous avez été
choisi pour être un exemple, un témoin ! Alors montrez-
vous, et notamment portez les insignes de votre
décoration, non pas par pure et simple fierté mais bien
parce que vous êtes porteurs des valeurs de notre Ordre.

- en complément à la promotion de l'Ordre
des Palmes académiques, et donc de l'enseignement et
de l'Éducation, nous devons œuvrer en faveur des jeunes
mais aussi de la langue française et de la francophonie.

Cela se traduit par les concours, le soutien à
l'enseignement technologique et professionnel, en lien
avec l'Association française de développement de
l'enseignement technique, mais aussi par des bourses, et
l'aide dans le cadre de la francophonie à divers pays qui
ont dans leur programme d'enseignement des cours de
français. Grâce à la Marine nationale nous fournissons
chaque année plusieurs tonnes de livres à ces pays. Ces
dernières années, nous avons également eu une action
très importante en faveur des écoles, collèges et lycée
d'Haïti et je tiens à signaler qu'une de nos membres,
landaise, est proviseure de ce lycée.

Des actions envers nos adhérents, les jeunes, la
francophonie : c'est cela l'AMOPA, première association
culturelle de France avec plus de 25 000 membres.

Je ne peux que vous inviter à nous rejoindre, à
partager notre souci d'amitié, de culture, de promotion
des jeunes et de notre belle langue.

Notre section a fêté cette année ses 35 ans.
L'AMOPA nationale clôturera l'année de son cinquantenaire,
un âge plein de promesses pour l'avenir. Une médaille a
été émise à cette occasion et si vous le permettez je
vais la remettre à monsieur le préfet et à monsieur le
directeur académique.

Chers amis je vous remercie et j'espère vous
retrouver très bientôt parmi nous.

Bernard BROQUA



Opéra

Un peu d'opéra... et pourquoi pas Nabucco de Giuseppe VERDI ?

Le 19 mars 2011, pour les cent cinquante ans de l'unité italienne, le célèbre chef italien Riccardo MUTI a proposé de donner Nabucco à l'Opéra de Rome. Après l'annonce par le maire de Rome que Silvio BERLUSCONI allait diminuer les subventions de la culture, le chef a répondu à la demande du public de faire rechanter "Va pensiero". Après quelques remarques bien senties, il a demandé au public de chanter avec le chœur. Un grand moment dans l'histoire de l'opéra.

En 1946 la nouvelle République italienne dut se choisir un nouvel hymne national en remplacement de la "Marche Royale". Certains voulurent que ce titre soit accordé au "Va pensiero" mais ce choix fut finalement écarté. La raison invoquée était que le chant d'un peuple tenu en esclavage ne pouvait servir d'hymne national au peuple italien nouvellement libre.

L'unité italienne

Au congrès de Vienne, en 1815, les vainqueurs de NAPOLEON I^{er} réorganisent l'Europe à leur profit. L'Autriche, la Prusse, la Russie font des annexions sans tenir compte des désirs des différentes nationalités.

L'Autriche domine l'Italie, l'Allemagne est divisée en plusieurs États à l'intérieur de la Confédération germanique, dominée par l'empereur d'Autriche.

Des mouvements nationaux (volonté que la nation soudée par une langue, une histoire, des aspirations communes devienne un État indépendant) naissent en Italie, en Allemagne, en Pologne et en Autriche chez les peuples dominés. Ils veulent chasser l'occupant et unifier leurs pays. Ces patriotes ont aussi des idées libérales : ils veulent limiter le pouvoir du souverain et appliquer les idées de 1789. Traqués par la police, ils doivent s'organiser en sociétés secrètes "les Carbonaris" pour les Italiens, par exemple.

Le salut viendra du Royaume de Piémont-Sardaigne, où le roi, VICTOR EMMANUEL est le seul à avoir laissé une Constitution : c'est un libéral. Son premier ministre, CAVOUR, considère qu'une guerre avec l'Autriche est inévitable et il prépare son pays en le modernisant (développement du port de Gênes, des voies ferrées, d'une armée moderne). Il obtient l'appui de nombreux patriotes. Pour réussir, il a besoin de l'appui de la France.

En 1859, il signe un accord avec NAPOLEON III qui s'engage à l'aider à chasser les Autrichiens en échange de la Savoie et du Comté de Nice.

L'unité italienne se réalise en plusieurs étapes. En juin 1859 l'Autriche est battue à Magenta et à Solferino. Elle cède la Lombardie au Royaume de Piémont-Sardaigne. Des soulèvements patriotes ont lieu dans les duchés de Parme, Modène, Toscane et en Romagne. Ils obtiennent leur rattachement au Piémont-Sardaigne.

En 1860, GARIBALDI, un républicain, soutenu en secret par CAVOUR, s'empare du Royaume des Deux Siciles avec mille volontaires. Sous prétexte d'arrêter GARIBALDI qui risque d'occuper Rome et de proclamer la République, l'armée piémontaise occupe la Marche et l'Ombrie, prises au pape.

En mars 1861, l'unité est réalisée : le roi du Piémont,

VICTOR EMMANUEL, devient roi d'Italie. La Vénétie (1866) et les états du pape (1870) suivront après une nouvelle guerre contre l'Autriche et la défaite française de Sedan contre les Prussiens. NAPOLEON III soutenait le pape.

En ce temps-là, la musique était alors le meilleur moyen de défier les autorités : un Italien ne pouvait pas circuler dans les rues en déclamant un libelle ou un pamphlet, mais il pouvait chanter ! Les opéras patriotiques devinrent ainsi la meilleure arme contre les occupants, comme "La Battaglia di Legnano" créé à Rome en 1849, dix jours avant la proclamation de la république romaine, dont le livret célébrait la victoire des Lombards sur les Germains, et dont les premières et les dernières paroles célèbrent l'Italie.

On peut se rendre compte de l'importance de cette "fronde opératique" en examinant le nombre incroyable de décrets concernant les représentations d'opéra, aussi bien que leurs sujets qui paraissent de nos jours complètement farfelus : le nombre maximal de rappels autorisés avant le baisser de rideau, par exemple... et dès que la révolte grondait, le gouvernement commençait avant tout par fermer les théâtres ! Le public voyait des allusions partout, et tout était prétexte à démonstration.

Giuseppe VERDI

Giuseppe VERDI est né le 10 octobre 1813 au hameau des Roncole, proche de Busseto, dans la province de Parme. Il est de modeste naissance, mais toutefois pas aussi pauvre qu'il l'a quelquefois affirmé. Carlo VERDI, le père de Giuseppe, tenait une auberge, et possédait un peu de terre, suffisamment pour y employer de la main d'œuvre. Il savait lire et écrire, ce qui était fort rare à l'époque, et a toujours été déterminé à donner de l'instruction à son fils. Ses parents, conscients de son talent musical, lui offrent une épinette et le confient à l'organiste du village, BAISTROCCHI, pour sa formation générale et musicale. À la mort de celui-ci, en 1825, VERDI lui succédera au poste d'organiste du village. Il n'a que douze ans !

En 1823, à l'âge de dix ans, VERDI est envoyé parfaire son éducation à Busseto, où il étudie en outre la musique avec PROVESI. À Busseto, il rencontre Antonio BAREZZI, le responsable de la philharmonie, composée de musiciens amateurs de bon niveau et dirigée par son maître PROVESI. BAREZZI deviendra le protecteur et le mécène de VERDI, qui, à quinze ans, tombe amoureux de sa fille Margherita, pianiste et chanteuse, qu'il épousera en 1836.

En 1836, il obtient le poste de maître de musique à Busseto, et épouse Margherita BAREZZI, qui lui donnera deux enfants, Virginia et Icilio Romano, noms sans équivoque empruntés à un drame républicain d'ALFIERI. Mais son ambition vise beaucoup plus haut, il rompt le contrat au bout de deux ans, et part pour Milan en 1839, avec sa femme, son fils (la petite Virginia est décédée à Busseto en 1838), et le manuscrit d'un opéra. Sur l'insistance de la cantatrice Giuseppina STREPPONI, qui avait commencé à travailler la partition, mais qui n'en effectuera pas la création, il obtient de l'imprésario Bartolomeo MERELLI un contrat pour la Scala et y débute avec "Oberto, conte di San Bonifacio", qui est un succès certain : l'opéra est donné quatorze fois et repris dix-sept fois la saison suivante. Le mois précédent la création d'Oberto, le petit Icilio décède d'une pneumonie, plongeant le jeune couple VERDI dans un nouveau deuil ! Et MARGHERITA décède à son tour en juin 1840. Seul, désespéré, VERDI songe un moment à abandonner la musique, mais il se reprend, petit à petit.

Le 9 mars 1842 voit le succès phénoménal de Nabucco à la Scala, dans des décors et des costumes de récupération : en août 1842, on en donnera cinquante-sept représentations consécutives ! Giuseppina STREPPONI, déjà en fin de carrière à l'âge de vingt-sept ans, du fait d'une part de sa vie privée mouvementée, et d'autre part du trop grand nombre d'engagements qu'elle accepte, va néanmoins réaliser des miracles en Abigaille. Les Italiens dont une bonne partie du pays morcelé est occupé par l'Autriche, se reconnaissent dans le "Va pensiero", le chœur des esclaves chantant leur liberté perdue. VERDI devient, un peu par hasard, le chantre de l'unité italienne : il ne l'a pas choisi mais il va l'assumer. La plupart de ses opéras suivants seront des opéras patriotiques.

Après Nabucco, VERDI devient l'un des maestri les plus en vue, il peut acheter une maison et un peu de terre à Roncole, où loger ses parents. Pendant dix ans, VERDI ne cesse d'écrire de nouveaux opéras, et doit se débattre avec les contrats, les délais, les impresarios, les éditeurs, les chanteurs... Il voyage d'une ville à l'autre pour surveiller les créations aussi bien que les reprises de ses œuvres. La plupart d'entre elles sont des succès : I lombardi alla prima crociata, Ernani, Attila, Macbeth... En 1847, on peut lire dans la Strenna Teatrale :

- "La musique de VERDI est devenue indispensable à tout théâtre qui voudrait remplir sa salle, et le prestige d'une première donne du lustre au programme".

En 1847, il part à Londres pour la création d'I Masnadieri, puis s'établit à Paris, et amoureux de Giuseppina STREPPONI, qui y enseigne le chant depuis un an, il s'installe chez elle, et y restera environ deux ans, avec quelques voyages en Italie, particulièrement à Milan quand il en apprend l'insurrection, en 1848. Ils reviennent tous deux vivre à Busseto en juillet 1849, mais ne se marieront qu'en 1859.

Après 1850, VERDI est sans rival en Italie, son aisance financière est assurée. De cette période de maturité date en particulier ce qu'on appelle sa trilogie populaire, Rigoletto-Trovatore-Traviata.

Après avoir penché pendant des années du côté de la République, et après l'échec de GARIBALDI, VERDI, toujours fervent patriote, se tourne vers CAVOUR dont la politique progressiste contribue à convertir les républicains à la monarchie libérale et constitutionnelle du roi du Piémont, VICTOR EMMANUEL II. Il se fait élire député de Busseto en 1861. En 1871 pour Aïda, il reçoit du khédivé du Caire une rémunération jamais perçue par un compositeur. Il meurt à Milan le 27 janvier 1901. Disparaissant sans laisser d'héritier, VERDI lègue ses droits d'auteur à venir à la maison de retraite des vieux musiciens qu'il avait fondée à Milan. VERDI est, de ce point de vue, un paroxysme : il est, le compositeur du Risorgimento, de l'unité italienne. Quand, en 1859, on crie "Viva VERDI !" Tous les soirs à Rome, après "Un ballo di Maschera" c'est à la fois pour acclamer le maître, mais aussi pour crier son patriotisme : Vittorio Emmanuel Re D'Italia". À la fin de sa vie (1901), VERDI est tellement adulé de tous en Italie, que sa rue est recouverte de paille, de façon à ce que le vacarme des fiacres ne vienne pas troubler son repos. Enterré simplement, selon son vœu, il reçut ensuite de la ville de Milan un hommage solennel tel qu'aucun compositeur n'en reçut jamais.

Nabucco

On passera assez rapidement sur la trame de l'œuvre, assez improbable : Nabuchodonosor détrôné se convertit au Dieu des Juifs pour sauver sa fille. Le livret en revanche, rédigé par le principal librettiste de VERDI,

Temistocle SOLERA fait partie des livrets les moins bêtes de l'Opéra mondial... Ce qui, avouons-le, n'est pas fort compliqué.

Nabucco est l'œuvre qui fait passer VERDI à la postérité. Donné pour la première fois à Milan en 1842, l'opéra rompt avec à peu près toutes les règles de l'époque, à tel point que la réception critique en Europe est extrêmement mauvaise (voire violente, les critiques parisiens disant que l'opéra est "barbare"). De fait, on trouve dans Nabucco ce qui rend l'opéra verdien tout à fait particulier : un usage des chœurs renouvelé, plus puissants, plus directs, plus utilisés. Le chœur chez VERDI acquiert le statut d'un personnage à part entière. Une musique directe, forte, parfois brutale, qui va avec des trames reposant le plus souvent sur une articulation société / individu.

Loin des conventions du bel canto, aussi bien narratives que musicales, VERDI offre une musique qui est en partie le résultat d'une jeunesse humble, passée dans l'auberge familiale. Il y a presque toujours, dans le chœur verdien, les échos des beuveries romagnoles...

Petite conclusion toute personnelle : VERDI, SHAKESPEARE, MOLIÈRE, HÆNDEL, SOPHOCLE nous ont montré ce qu'est l'art, le vrai. Ils ont fait naître la beauté à la Cour comme à la ville. Ils ont été aimés et ont écrit sans distinction de rang ou de richesse. Ils ont eu, en leur temps, une œuvre politique, qui cependant reste éternelle parce qu'elle parle de ce qui est universel, intemporel en nous : l'art n'est pas affaire de distinction ou de critique, de technique ou de position sociale, il est affaire de triomphe, de beauté, de laideur, d'intensité, bref, d'humanité. C'est ce qui fait que 170 ans plus tard, le chœur des esclaves est toujours le morceau qu'il faut choisir en Italie pour dénoncer la médiocrité au pouvoir. Cet opéra en quatre tableaux est particulièrement connu des mélomanes, mais tout le monde a entendu au moins une fois "va pensiero" (le chœur des Hébreux, le chœur des Esclaves) et bon nombre de groupes chantants ont intégré ce morceau d'anthologie à leur programme.

Va, pensée, sur tes ailes dorées ;
Va, pose-toi sur les pentes, sur les collines,
Où embaument, tièdes et tendres,
Les douces brises du sol natal !
Salue les rives du Jourdain,
Les tours abattues de Sion ...
Oh ma patrie si belle et perdue !
Ô souvenir si cher et fatal !
Harpe d'or des prophètes fatidiques,
Pourquoi, muette, pends-tu au saule ?
Rallume les souvenirs dans le cœur,
Parle-nous du temps passé !
Ô semblable au destin de Solime
Tire le son d'une cruelle lamentation
Ô que le Seigneur t'inspire une harmonie
Qui nous donne le courage de supporter nos
souffrances.

Liens pour écouter ce grand moment :

<http://www.slate.fr/video/37253/berlusconi-h t t p : / / w w w . y o u t u b e . c o m / watch?v=SPT3dKJqmmEabucco-verdi-riccardo-muti>

références : Le cimetière des célébrités (je suis mort.com), you tube, slate.fr, Havelock Weatherwax - Audituri Te Salutant !, EQUINOX

La Française doit voter !

Un grand merci à monsieur François DUBASQUE, aturin d'origine, qui a bien voulu me confier le texte de sa conférence. Qu'il trouve ici l'expression de nos sincères remerciements.

Histoire de la conquête du suffrage féminin en France

"La Française doit voter" est le mot d'ordre autour duquel les féministes se rassemblent durant l'entre-deux-guerres. Il résume à lui seul un pan entier de l'histoire du combat pour le droit de vote des femmes. L'usage du mot "féminisme" se répand dans les années 1890 comme synonyme de l'émancipation des femmes¹. Il suppose un militantisme en faveur de l'égalité des sexes. Dans cette quête, l'accès aux droits civiques et politiques se révèle particulièrement difficile. Mettre le régime en conformité avec ses principes, tel est le défi des mouvements féministes sous la III^e République. Or, pour une majorité d'hommes au pouvoir, servir la République consiste, pour les femmes, à assurer un rôle d'auxiliaire à travers leurs fonctions naturelles "d'épouse" et "de mère"². L'histoire mouvementée du suffrage féminin est-elle le signe d'un retard, d'une singularité ou d'une spécificité française ? À travers ses différentes phases, elle conduit plus largement à s'interroger sur la nature de la citoyenneté politique en France. En effet, loin d'être dépassées, les questions qu'elle soulève demeurent d'actualité et permettent d'enrichir la réflexion sur l'égalité entre hommes et femmes.

L'émergence du féminisme

Les différents mouvements révolutionnaires qui ont touché la France depuis la fin du XVIII^e siècle n'ont pas fait avancer la cause féministe. Quelques voix minoritaires, au rang desquelles celles de CONDORCET et d'Olympe de GOUGES, se sont prononcées en faveur de l'égalité politique. Cependant, malgré l'inscription du principe d'égalité dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, les femmes restent dépourvues de droits civiques. À partir de 1804, le Code civil leur attribue même le statut de mineure civile dès lors qu'elles se marient. Après la Révolution, l'État oscille entre volonté de ségrégation et pratiques progressives d'inclusion adoptées presque par défaut³. Au XIX^e siècle, les femmes vont en effet arracher des bribes de liberté, notamment dans les domaines éducatif et économique. Mais il faut attendre la fin du Second Empire pour voir se constituer un véritable mouvement organisé autour de la question de l'égalité des sexes. En 1869, le journaliste libre-penseur Léon RICHER fonde, avec Maria DERAISMES, une Association pour le droit des femmes. La lutte pour le droit de vote prend alors une tournure plus systématique. Durant toute la III^e République, le débat reste vif sur la question du suffrage féminin, toujours considéré par certains comme un ferment de fragilisation du régime.

violente choisies par les suffragettes anglaises ne font toutefois pas école dans la France du début du XX^e siècle. Le Conseil national des femmes françaises (CNFF), créé en 1901 par Sarah MONOD, préfère en effet allier le féminisme réformiste à la philanthropie féminine. À partir de 1909, l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) entend faire reconnaître par la loi le sens des responsabilités des femmes et tisse, à cette fin, des liens avec le monde politique masculin. Un de leurs plus fidèles soutiens, Ferdinand BUISSON, rapporte favorablement en 1909 la proposition de loi du député conservateur du Pas-de-Calais, Paul DUSSAUSOY, visant à accorder aux femmes le droit de vote aux élections locales. Lorsque René VIVIANI, membre influent du Groupe parlementaire de la défense du droit des femmes, devient président du Conseil, en juin 1914, le mouvement féministe est en état de grâce. Suite au référendum organisé par Le Journal et la Ligue nationale pour le vote des femmes, qui recueille un demi-million d'avis favorables, les meetings et réunions publiques se multiplient. Mais la Première Guerre mondiale marque un coup d'arrêt à ce foisonnant débat d'idées.

Pendant le conflit, les femmes prennent part à l'effort de guerre selon des formes multiples : mobilisation comme main d'œuvre dans les champs et les usines, soins aux blessés, "marraines de guerre", etc. Décidées à prouver leur ardeur patriotique, les suffragistes (par opposition aux suffragettes) font taire leurs revendications au profit de nouvelles campagnes contre l'alcoolisme et la prostitution, ou au contraire en faveur de la natalité. Au printemps 1916, le député nationaliste Maurice BARRÈS remet les droits politiques à l'ordre du jour du Parlement. Pour récompenser les femmes de leur attitude, il propose "le suffrage des morts", un droit de vote accordé exclusivement aux veuves et mères de soldats tués au combat⁴. La décision prise en 1918 au Royaume-Uni d'attribuer le droit de vote aux femmes de plus de trente ans laisse par ailleurs espérer en France une rapide évolution des mentalités nécessaire à l'émancipation féminine.

Une force politique et sociale dans l'entre-deux-guerres

En réalité, pour la majorité des femmes, l'après-guerre va se traduire par un retour à la normale et à la vie traditionnelle. Les velléités d'émancipation restent encore cantonnées à un cercle relativement étroit. Mais les associations, qui soutiennent ce mouvement et maintiennent une pression constante sur les pouvoirs publics, constituent désormais une véritable force sociale. Quels liens entretiennent-elles avec les partis politiques ? Ligues d'extrême droite, partis de droite et de centre droit s'ouvrent largement aux femmes. L'UFSF, de son côté, cherche à renforcer ses liens avec la gauche. Pourtant, la SFIO, malgré son adoption du principe du droit de vote des femmes en 1906, possède le taux de féminisation le plus faible d'Europe. Quant au Parti radical, incarnation de la III^e République, il est incontestablement le plus hostile à la cause des femmes⁵. Son anti-suffragisme repose sur la crainte d'un vote féminin sous influence de l'Église qui menacerait la



enfin une tendance plus radicale, très minoritaire, qui estime le féminisme devoir aller au-delà de l'égalité juridique. Composée de révolutionnaires proches du Parti communiste français (PCF), son action est relayée par le journal *La Voix des femmes*, très critique envers les deux autres tendances du combat féministe.

Si les féministes réformistes des années 1920 privilégient encore les moyens d'action les plus sages, l'activisme des suffragettes revient toutefois à la mode au tournant des années 1930. En France, le véritable apôtre des modes d'action spectaculaires inspirés du mouvement anglais est la journaliste Louise WEISS. À la tête de sa propre association "La Femme nouvelle", créée en octobre 1934, elle emploie les moyens les plus variés pour attirer l'attention sur la question du droit de vote des femmes comme l'interruption de manifestations sportives d'envergure nationale ou les attaques à la poudre de riz contre les adversaires du suffrage féminin.

Des résultats décevants

Le 8 mai 1919, la Chambre examine enfin la question du droit de vote des femmes. Le 20 mai, elle adopte le suffrage intégral. Mais trois ans et demi vont s'écouler avant que le Sénat ne se saisisse de la proposition. En novembre 1922, le texte est rejeté. Les députés élaborent alors des propositions plus restrictives afin de les rendre plus acceptables aux sénateurs. Ils adoptent ainsi le suffrage municipal en 1925. Mais à trois reprises, en 1928, 1929 et 1931, le Sénat réitère son refus de mettre la question à l'ordre du jour. En 1935 et 1936, la Chambre accorde de nouveau le droit de vote complet aux femmes. Mais le Sénat bloque une fois

République et laïcité. Sur l'échiquier politique, le Parti communiste fait figure d'exception en prônant l'égalité complète.

Divisées politiquement, les associations féministes sont en fait fractionnées en trois grandes tendances. Le féminisme réformiste, apanage des associations les plus anciennes (CNFF, UFSF, Ligue française des droits de la femme, etc.), représente la tendance républicaine, laïque, radicale ou socialisante, et concentre ses efforts sur les réformes juridiques. Sa priorité est le droit de vote qu'il revendique par l'exercice d'une pression sur les hommes politiques et par la mobilisation de l'opinion. Le féminisme modéré est, quant à lui, en plein essor dans l'entre-deux-guerres. L'Union nationale pour le vote des femmes, présidée dans les années 1930 par Edmée de La ROCHEFOUCAULD, revendique cent mille membres. Ses positions ancrées à droite sont fondées sur les valeurs de la maternité et de la famille. Cependant, depuis la déclaration, en 1919, du pape BENOÎT XV en faveur du suffrage féminin, les femmes catholiques se sont progressivement ralliées à la cause féministe. Il existe

encore la réforme au nom des principes républicains. Ainsi au total, durant Le jeu de "cache-cache"⁶ parlementaire qui dure de 1901 à 1939, les députés ont été à l'initiative de pas moins d'une soixantaine de propositions, tandis que huit seulement émanaient du Sénat. Nombre de ces textes n'ont été ni rapportés ni inscrits à l'ordre du jour. Pour autant, la Haute Assemblée, certes plus conservatrice que la Chambre, ne porte pas seule la responsabilité de ces échecs à répétition. Pour André TARDIEU, le désaccord des deux assemblées n'est qu'apparent : de nombreux députés comptent en fait sur l'opposition des sénateurs. Il qualifie donc de "vote de façade" celui de la Chambre⁷, tandis que *Le Temps* évoque "les voies perfides" et "les naufrageurs".

Les gouvernements successifs, y compris ceux dirigés par des personnalités favorables à l'émancipation féminine, se sont par ailleurs toujours refusés à faire pression sur le Sénat pour entériner cette réforme. C'est le cas de Léon BLUM qui, après la victoire du Front populaire, a pourtant fait un geste symbolique en nommant trois femmes dans son



société et des rapports hommes-femmes. Pour une majorité de républicains au pouvoir, servir la République consiste pour les femmes à assurer un rôle d'auxiliaire. Or, lui accorder le droit de vote, c'est prendre le risque de rompre l'équilibre à l'intérieur du foyer. Derrière cette inquiétude, pointe une autre source d'angoisse : celle d'une remise en cause définitive de l'autorité maritale et paternelle. Aux yeux des opposants au vote des femmes, l'idée que le système nerveux féminin domine ses décisions disqualifie en outre l'électrice dont on craint le vote irrationnel. Le mépris et la misogynie ordinaire, exhalés par les arguments des opposants au suffrage féminin, sont partagés par un grand nombre de parlementaires et transcendent les clivages politiques. Mais c'est le Sénat, garant du régime parlementaire, qui se fait le plus vigoureux défenseur du choix des constituants de 1875 d'ignorer l'égalité politique. Sa stratégie de blocage répond par ailleurs au souci de la majorité radicale de défendre la laïcité contre un monde féminin jugé trop soumis à l'influence ecclésiastique. Cet argument cache une autre inquiétude : les gouvernants sont toujours prompts à redouter l'échec électoral qui peut signifier un arrêt de mort politique. Or, que ce soit en 1919 ou en 1944, dans les circonstances exceptionnelles mais similaires de sortie

cabinet. En 1938, le projet de loi RENOULT sur l'égalité civile aboutit au texte de la Charte de l'émancipation de la femme mariée⁸. L'incapacité de l'épouse est abolie mais le mari conserve son statut de chef de famille. Malgré ces quelques timides avancées, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le pouvoir, en contradiction avec les principes républicains de liberté et d'égalité, entrave toujours la réalisation de l'égalité des droits politiques et civils. Ces réflexes de fuite et d'évitement résultent en réalité de la perception et de la crainte d'un danger, comme l'illustrent les arguments mis en avant par les opposants au suffrage féminin dans les débats parlementaires.

de guerre, il est frappant de constater que, sur la même question, à vingt-cinq ans d'intervalle, les élus expriment les mêmes inquiétudes liées notamment à la supériorité numérique des femmes. À l'instar du républicain socialiste Victor AUGAGNEUR, qui évoque "un saut redoutable dans l'inconnu"¹⁰, de nombreux députés ne parviennent pas à mesurer les conséquences de ce surnombre en termes électoraux et craignent un bouleversement du paysage politique. La plupart des élites politiques anticipent finalement par leur résistance à l'ouverture une menace contre leur pouvoir ou leur statut social¹¹.

Conclusion

Les discussions relatives au suffrage féminin donnent lieu à un florilège de jugements antiféministes. Les préjugés et lieux communs qui parsèment les discours des orateurs sur une question touchant aux principes républicains sont un reflet de leurs craintes. Les propos tenus par François LABROUSSE, sénateur radical de la Corrèze, en conclusion de son intervention dans le débat qui a lieu au Sénat en novembre 1922, en sont un fidèle condensé : "Je ne puis accepter le vote féminin. Je le considère comme un péril, comme une grande imprudence [...]. Homme, je me refuse à jouer la race ; citoyen, je me refuse à jouer la famille ; républicain, je ne veux jouer ni la philosophie, ni l'esprit, ni la forme même de la République⁹." L'hostilité à la réforme repose avant tout sur la crainte d'une émancipation générale susceptible de bouleverser l'ordre établi de la

Plusieurs facteurs, liés les uns aux autres, sont habituellement invoqués par les historiens pour expliquer la lenteur du processus de reconnaissance des droits politiques aux femmes en France. La faiblesse du féminisme et l'échec de la stratégie gradualiste adoptée par son aile réformiste, trop confiante dans sa capacité de persuasion, sont ainsi évoqués. Pourtant, son aboutissement en Allemagne en 1919 et en Espagne en 1931 prouve que l'affrontement violent de type britannique n'est pas l'unique voie pour obtenir la réforme. Dans un système démocratique et libéral comme celui de la III^e République, la peur des élites politiques à accorder des droits aux femmes a inéluctablement affaibli l'engagement pour la liberté et l'égalité et facilité la résistance des forces conservatrices du pays¹². C'est finalement l'Assemblée consultative d'Alger qui prend,

L'illustré

50 centimes

du Petit Journal

DIMANCHE
14 juin 1936



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

au cours d'une discussion de mars 1944 sur la réforme de l'État, la décision d'accorder aux femmes le droit de vote. Le général de GAULLE, désireux de rompre avec le régime de la III^e République et considérant que le suffrage féminin pourrait être un moyen de protéger les institutions républicaines contre le communisme, signe le 21 avril 1944 une ordonnance dans ce sens. En France, la citoyenneté politique des femmes n'aura donc été ni votée ni proclamée par une assemblée régulière¹³ ! En outre, l'acquisition des droits politiques par les Françaises apparaît comme une évolution inachevée à défaut d'être accompagnée par la reconnaissance d'autres droits dans les domaines sociaux ou professionnels. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1960 qu'une nouvelle série de lois va améliorer sensiblement la condition féminine en France.

François DUBASQUE,
maître de conférences
en histoire contemporaine
à l'université de Poitiers

Doc. 1. Les féministes perturbent une élection (Le Petit Journal du 17 mai 1908)
Doc. 2. "La femme doit voter", mot d'ordre féministe de l'entre-deux-guerres

Doc. 3. Le gouvernement de Front populaire s'ouvre aux femmes (source : BnF)

(Notes)

¹ C. BARD, *Les filles de Marianne, histoire des féminismes (1914-1940)*, Paris, Fayard, 1995, p. 21.

² F. ROCHEFORT, "L'égalité dans la différence : les paradoxes de la République (1880-1940)", dans M.-O. BARUCH et V. DUCLERT (dir.), *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 189.

³ Ibid., p. 184.

⁴ L. KLEJMAN et F. ROCHEFORT, *L'égalité en marche, le féminisme sous la III^e République*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 289.

⁵ C. BARD, *Les femmes dans la société française au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 84.

⁶ L'expression est d'André TARDIEU.

⁷ A. TARDIEU, *La Révolution à refaire, tome 1 : Le souverain captif*, Paris, Flammarion, 1936, p. 177.

⁸ L. KLEJMAN et F. ROCHEFORT, *L'égalité en marche, le féminisme sous la III^e République*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 260.

⁹ Journal officiel (J.O.), débats parlementaires, Sénat, 15 novembre 1922, p. 1346 : séance du 14 novembre 1922.

¹⁰ Ibid., p. 2237.

¹¹ À ce sujet, voir C. ROBIN, *La peur, histoire d'une idée politique*, Paris, Armand Colin, 2006 (pour la traduction française), p. 219.

¹² C. ROBIN, *La peur, histoire d'une idée politique*, op. cit., p. 297.

¹³ O. RUDELLE, "Droits politiques des femmes européennes", op. cit., p. 575.

Poésie

Au temps de la marelle
(pastiche sur une phrase de la chansonnette)

I

Quand nous jouions à la marelle
Cet art de vivre en sautillant
Nous admirions nos demoiselles
Gracieuses et vives, aux yeux ardents.

Elles évoluaient sur la place
Si souples dans leurs mouvements
Qu'on ne pouvait rester de glace :
"Charmant était l'évènement !"

Elles nous montraient tant d'aisance
Vives comme des papillons
Que sont nées de jolies romances
Dans les cours de récréation.

Troublés par leurs danses un peu folles
Rougissant très secrètement
Dans nos bruyantes cours d'école
Sont nés de très beaux sentiments.

Leurs si joyeuses ribambelles
"Sensationnelle animation !"
Nous attiraient auprès de celles
Qui provoquaient tant d'émotion.

Notre cœur donc, choisit la belle
Qui émouvait nos six-sept ans.
Nous nous sentions heureux près d'elles.
Exquis, premiers amours d'enfants !

Nous vivions en un petit monde
Du monde adulte différent
Quand nous entrions dans leur ronde
Manège adoré des enfants.

On sait ce que les parents pensent
Qu'eux seuls, font les bons soupirants.
Oubliées !... Les douces présences
Qui exaltaient leurs cœurs d'enfants.

II

Quand nous jouions à la marelle
Seuls, dans la cour de nos parents
Nous aimions voir nos demoiselles
Danser, lançant leur jupe au vent.

Elles chantaient des ritournelles
Souvent sans rime, ni raison
Juste pour dire que pour elles
D'être admirées c'était fort bon.

Adorant jouer les rebelles
N'avouant jamais leurs secrets
Habilement, cachant en elles
Leur joie de faire autant d'effet.

Tout naturellement coquettes
Fort douées pour la séduction,
Jouant ! Mimant ! Faisant la fête !
Reines de nos récréations.

Et nous entrions dans leur marelle
Enfants heureux et innocents,
Attirés par ces demoiselles
Esprits grisés, et cœurs battants.

Jour après jour, ces fleurs nouvelles
Ont embelli nos horizons.
On croyait la vie éternelle
La tête bercée d'illusions.

Plongés en la fureur de vivre
Fonçant !... Luttant !... Donc oubliant
La première page du "livre" :
Nos si touchants balbutiements !

Adieu !... Beaux jours de la "Marelle"
Âge de petits insouciantes
La vie nous a brûlé les ailes !
Nous a laissés "clopin-clopant".

Sont bien loin ! Ces neiges d'antan !

Robé (15/12/2012)

Calcul

En ce début d'année, je me dois en bon (?)
président, de remonter le moral à chacun !

Savez-vous que nous vieillissons de moins en moins !

Si si, je vous l'assure, la preuve est mathématique !

Entre 1 et 2 ans, un bébé double son âge... sacré
coup de vieux ! En effet 2 ans divisés par 1 égalent 2

Par contre de 40 à 41 ans le vieillissement est
beaucoup moins rapide : $41/40 = 1,03$

Nous commençons à nous sentir mieux !

De 60 à 61 ans le vieillissement n'est plus
que de $61/60 = 1,02$

De mieux en mieux !

Il y a là une démonstration à toute épreuve capable
de remonter le moral le plus bas !

De là à croire qu'un jour ou l'autre nous allons
rajeunir... Il n'y a qu'un pas que mon grand respect pour
les mathématiques m'interdit de franchir...

Toutefois, le rapport se rapprochant
inexorablement de l'unité, il n'est pas interdit de croire
en la jeunesse éternelle !

Courage !!!

Mes livres et moi

Pareils à des termites sournois, ils se sont introduits dans ma maison, et l'ont envahie. Ils sont partout, dans toutes les pièces, même dans la cuisine traîne sans doute un livre de recettes ! Toutes couleurs, tous formats...

Voici ceux qui ont enchanté mes quinze ans : les COLETTE, George SAND, Pierre LOTI, Anatole FRANCE et tant d'autres, vieux bien sûr, jaunis par le temps, la couverture pâlie, mais ils me sont précieux. Puis au cours des décennies passées, on m'en a offert, j'en ai acheté, j'en achète encore : beaucoup de formats "poche" où l'on peut rencontrer une infinité d'auteurs, anciens, classiques, contemporains, ceux que l'on découvre avec plus ou moins de bonheur. Ils se présentent à notre œil de la façon la plus agréable qui soit : couverture colorée, tandis que la "quatrième" de couverture nous livre un peu de leur intimité, une petite notice donne quelques renseignements sur l'auteur, à compléter "chez Google" éventuellement. Petits, ils se glissent dans le sac à main, et font paraître moins long le temps passé dans la salle d'attente d'un inévitable docteur ou dentiste. Pour lire au lit, le soir avant de s'endormir, ce que j'aime particulièrement, ils sont légers, peu encombrants. Ce sont mes chouchous, et j'ai regretté la fermeture de l'espace "poche" d'une grande surface de ma ville. J'y passais de longs moments fascinée par leur nombre, enchantée par leur odeur, ravie de tous ces alignements ne demandant qu'à être dérangés, et "mon panier" ne demandant qu'à être rempli. Je me console chez le petit libraire d'à côté qui a gagné une cliente fidèle. Un autre argument en leur faveur : leur prix très raisonnable.

À la maison beaucoup sont rangés dans des placards accessibles, et comme ils sont très nombreux je leur ai cédé une pièce que j'équiperai un jour de quelques étagères... Peut-être...

Quelques-uns font de la résistance : ceux que je n'ai pas envie de ranger une fois lus. Ils sont au pied de mon lit, je les relis ou je les garde près de moi. Comme ZEMMOUR, j'aime que la langue soit belle, mais surtout que les héros suscitent une émotion ou une réflexion et se fassent aimer du lecteur. Ainsi j'ai gardé longtemps près de moi "L'Étranger", "No et moi", "Le cœur en dehors", "La petite fille de M. Lin", "Oscar et la dame en rose"... Quand la pile est un peu encombrante je les donne à ma petite-fille Gaëlle qui a quatorze ans et est atteinte du même virus de la lecture, mais les héros restent dans ma mémoire et j'ai envie de dire dans mon cœur. Au pied de mon lit d'autres ouvrages m'attendent : les derniers offerts ou les derniers achetés : par exemple "Jean le cagot" de Jean-Jacques ROUCH, roman offert récemment qui m'a amenée à acheter une petite documentation historique sur les cagots en France, une ségrégation qui a duré plusieurs siècles mais dont l'origine reste mal définie, et dont j'ignorais totalement l'existence. Michel ONFRAY attend d'être relu : j'avais vu cet auteur à la télé, je l'avais apprécié : sympathique, un langage clair... Au hasard j'ai acheté un de ses livres : "Théorie du voyage". Intéressant, mais la signification

de nombreux mots m'échappe. Je l'avoue sans fausse honte ! Je le relirai donc avec mon petit dictionnaire électronique sous la main ! La lecture n'est pas toujours un long fleuve tranquille, souvent c'est une aventure ! J'ai lâchement abandonné une biographie de TALLEYRAND et une de DIDEROT, personnages intéressants s'il en est mais bien remuants. Je les retrouverai c'est sûr, mais un peu de repos... Je m'accorde une récréation avec un ouvrage de SIGNOL : je savoure les descriptions de son Périgord qui me rappellent le Quercy où j'ai vécu de nombreuses années. "Les témoins de la mariée" de VAN CAUWELAERT me paraît distrayant aussi. Quittons le pied de mon lit où m'attend aussi un CONELLY, offert par mon libraire et que je ne connais pas du tout.

Dans mon petit bureau, les placards de ma bibliothèque sont complets. Sur les étagères visibles, j'ai quelques livres reliés, achetés ou offerts, quelques uns hérités de mon frère : tout MOLIERE, tout BALZAC, tout GIONO, tout HAN SUYIN, des ouvrages de SOPHOCLE, d'ARISTOPHANE, et nombre d'auteurs anciens ou classiques. Je ne peux pas les citer tous ! De la poésie avec BAUDELAIRE, VERLAINE et surtout RIMBAUD que je reprends régulièrement pour déguster quelques vers comme une liqueur précieuse. Tous ces ouvrages sont reliés, en bon état, ont résisté au temps. Je les bichonne, éprouvant un plaisir presque sensuel au contact de leur reliure. Ils jaunissent un peu, mais pas de poussière autorisée, pour ces "géants" de la littérature ! Actuellement, je ne permettrais à personne de les épousseter à ma place. Ils donnent tout son charme et sa personnalité à cette petite pièce, faisant presque oublier l'inévitable ordinateur relégué dans un coin mais bien utile pourtant. Tous les jours, et plusieurs fois par jour, mes yeux vont vers ces amis qui ont une valeur littéraire mais aussi affective et esthétique.

Enfin, il y a des livres grand format : livres sur la peinture avec leurs belles reproductions, livres documentaires sur une ville, un pays, une région et achetés à l'occasion d'un voyage. Je possède aussi des livres de "prix scolaire" d'un oncle né je crois en 1902, et ce devait être un bon élève ! La couverture rouge est abîmée, mais j'aime les laisser tels quels, côtoyant les Larousse en six volumes achetés à ma sortie de l'École normale, et avec quelle fierté ! Pour tous "ces grands formats" j'ai une étagère spéciale dans un meuble de la salle à manger.

Ainsi, dans chacune des pièces habitées, mon regard peut se porter sur un ami, et réveiller en moi les émotions suscitées par l'un ou par l'autre. Cela crée un certain désordre dans ma maison mais lui donne de la vie et une "âme".

Et le soir, je délaisse la télé, je m'allonge avec le livre du moment, je mets France Musique en sourdine. Les tensions ou les fatigues de la journée s'estompent, seul le sommeil arrivé furtivement interrompt ma lecture.

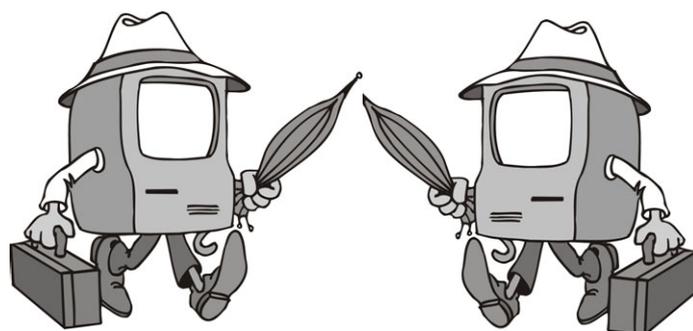
Livres, je vous aime.

Colette AUDOUY
Août 2012

L'agenda de la section

Informatique et Internet

Dimanche 11 novembre	Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918
Mercredi 14 novembre	Réunion du Bureau à l'IUT.
Mercredi 28 novembre	Remise des prix des concours de défense et illustration de la langue française, IUT de Mont de Marsan.
Vendredi 30 novembre	50 ans AMOPA, salons de la Mairie de Paris.
Mercredi 5 décembre	Journée nationale des Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie, et Réunion des présidents et des trésoriers de section à Toulouse.
Samedi 15 décembre	Traditionnelle et amicale réunion régionale des Bureaux des sections AMOPA du Sud Ouest à Agen.
Mercredi 19 décembre	Journée de fin d'année : repas, visite des Archives départementales et de la préfecture, et Cérémonie de remise des médailles à la préfecture.
Mardi 15 janvier	Vérification des comptes : vérificateurs et trésorière.
Vendredi 18 janvier	Réunion "budget", président-trésorière et Cérémonie de présentation des vœux de la ville de Mont de Marsan.
Vendredi 25 janvier	Cérémonie des vœux, préfecture.
Dimanche 27 janvier	Commémoration Mémorial des Enfants Juifs.
Février	Réunion du Bureau.
Mercredi 20 février	Assemblée générale à Saint Paul les Dax.
Mercredi 20 mars	Assemblée générale de la section 64 à Biarritz.
Samedi 6 avril	Assemblée générale de la section 33 à Bordeaux.
Vendredi 17 à lundi 20 mai	Congrès AMOPA à Lyon.
Samedi 30 novembre	Réunion des Bureaux AMOPA d'Aquitaine à Bordeaux.



Petit rappel :

1) Après chaque activité, je transmets l'adresse d'un site avec un mot de passe pour que chacun, participant ou pas, puisse récupérer l'ensemble des photos de la journée AMOPA 40.

2) Je transmets par la messagerie électronique, diverses informations :

- concernant l'AMOPA 40, ce qui peut permettre d'économiser des timbres avec l'avantage d'être informé en temps réel,
- concernant d'autres associations, activités culturelles, etc...

Mais pour que cela fonctionne bien il me faut votre adresse électronique ! N'hésitez pas à m'adresser un petit message (courriel) si vous ne l'avez pas déjà fait. Je peux ainsi récupérer votre mél.

Quelques conseils en ce début d'année où une certaine mauvaise conduite règne sur le WEB.

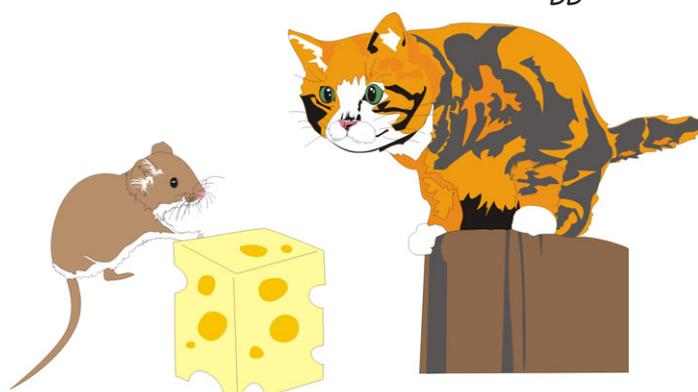
1) Ne répondez jamais à un message dont vous ne connaissez pas l'auteur...

2) N'ouvrez jamais une pièce jointe dont vous ne connaissez pas l'origine (idem sur votre téléphone portable...)

3) Si vous adressez un message à plusieurs personnes : mettez tous les destinataires en copie cachée (en Cci : copie carbone invisible). Aucun de vos destinataires ne peut ainsi connaître les adresses mél des autres destinataires.

Bon surf,

BB



Poésie infos

Notre ami Jacques DUPONT (Quéjac) est un petit curieux qui n'aime pas les choses faites à moitié...

Le BAL 44 publiait deux poésies signées "Auteur non connu". Il a cherché, il a trouvé ! Merci Jacques !

BB

Un poète sans poème doit être très chagrin. Un poème sans poète devient vite orphelin. C'est pourquoi, il faut réconcilier les deux. Une petite recherche permet de retrouver l'un pour l'attacher à l'autre. Et ainsi, les deux parties sont de nouveau soudées pour notre plus grand plaisir.

Le premier poème : "Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup"... a été écrit par Raoul FOLLEREAU (17 août 1903, 6 décembre 1977).

Après une licence de droit et de philosophie à la Sorbonne, Raoul FOLLEREAU renonce à une carrière d'avocat pour finalement devenir journaliste. Homme de lettres, il s'intéresse au théâtre mais aussi à la poésie et fonde la Ligue d'Union latine qui permet la publication de jeunes auteurs. En 1936, il consacre un reportage à l'œuvre du Père Charles de FOUCAULD au Niger et décide de poursuivre le travail de ce dernier auprès des lépreux. "Le vagabond de la charité", comme le surnomment les américains, parcourt le monde et fait près de 1 200 conférences pour collecter des fonds et sensibiliser l'opinion mondiale en faveur des lépreux. FOLLEREAU encourage les traitements médicaux contre la lèpre, se rend dans de nombreux villages touchés par la maladie et lutte pour une meilleure intégration des malades dans la société. En 1954, il crée la Journée Mondiale des lépreux, fonde plusieurs associations à travers le monde, dont l'Association française Raoul FOLLEREAU, qui assurent aujourd'hui la poursuite de son combat.

Bibliographie :

- Trente fois le tour du monde,
- Cinquante années au service des lépreux,
- France au quotidien,
- Le vagabond de la charité,
- Vous aurez 20 ans en l'an 2000.

La Fondation Raoul FOLLEREAU est une fondation caritative indépendante, fondée par Raoul FOLLEREAU, qui lutte contre la lèpre, l'ignorance et la pauvreté. Dans ces trois domaines, elle cherche à poursuivre l'œuvre de son fondateur décédé en 1977.

Aujourd'hui, la lutte contre l'exclusion en France et dans le monde reste une priorité pour la Fondation Raoul FOLLEREAU. Dans un souci de coopération elle soutient des actions complémentaires qui visent à éduquer, former et réinsérer.

La Fondation accueille des bénévoles de toutes confessions et de toutes origines et elle étend son champ d'action à l'ensemble de la planète.

Note personnelle :

Je vous laisse le soin de chercher par vous-même les critiques quant à l'action de Raoul FOLLEREAU au niveau de la fondation qu'il a créée.

Le second poème : "S'entendre".

"Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous entendez, ce que vous comprenez... Il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même..."

Ce texte est paru dans "l'Encyclopédie du savoir relatif et absolu" de Bernard WERBER.

Né le 18 septembre 1961 à Toulouse, il vient de publier chez Albin Michel un roman "Troisième humanité".

"L'envie de savoir" est le plus puissant moteur humain. (De Bernard WERBER issue de L'Empire des Anges)

Après des études de criminologie, Bernard WERBER intègre une école de journalisme à Paris. Il fait d'abord ses preuves dans la presse locale de Cambrai, puis devient un collaborateur régulier du "Nouvel Observateur". En 1991, il publie son premier roman, "Les Fourmis", et l'ouvrage fait une irruption remarquable sur la scène littéraire. Le roman suivant, "Le Jour des fourmis" est traduit en vingt-deux langues. Il obtient le Prix des lectrices de "Elle" et se retrouve propulsé sur le pupitre des lycéens. Ce succès est en partie dû au fait que WERBER a repris un genre ignoré en France mais dans lequel excellent les Anglo-Saxons, celui du roman scientifique, auquel l'auteur ajoute des considérations plus philosophiques portant sur l'organisation de nos sociétés humaines. WERBER s'est également fait un nom dans le cinéma, avec la réalisation de "La Reine de nacre".

En 2006, il sort son premier long métrage, "Nos amis les Terriens". Capable de se renouveler sans cesse, il propose aussi pour la rentrée littéraire un nouveau roman très attendu, "Le Papillon des étoiles" (3 octobre 2006). Écrivain talentueux, il a su imposer son style avec audace et détermination.

Citation de Bernard WERBER :

"Les plus silencieux s'avèrent souvent les meilleurs orateurs dès qu'on leur en donne l'occasion."

Extrait de "Les Thanatonautes".

Sources de l'article :

- Événements célèbres du Figaro.fr
- Wikipédia

Et voilà les choses dans l'ordre.

Jacques DUPONT

*Pour commencer l'année... Certes avec un zeste de nostalgie : la vie tout simplement ! ...
Je vous souhaite beaucoup de douceur à donner et à recevoir, beaucoup de courage, de tendresse, d'amour à partager !...
Bonne année à toutes et tous.*

Recommence...

Si tu es las et que la route te paraît longue
Si tu t'aperçois que tu t'es trompé de chemin
Ne te laisse pas couler au fil des jours et du temps
Recommence...

Si la vie te semble trop absurde
Si tu es déçu par trop de choses et trop de gens
Ne cherche pas à comprendre pourquoi
Recommence...

Si tu as essayé d'aimer et d'être utile
Si tu as connu ta pauvreté et tes limites
Ne laisse pas là une tâche à moitié faite
Recommence...

Si les autres te regardent avec reproche
S'ils sont déçus par toi, irrités
Ne te révolte pas, ne leur demande rien
Recommence...

Car l'arbre rebourgeonne en oubliant l'hiver
Car le rameau fleurit sans demander pourquoi
Car l'oiseau fait son nid sans songer à l'automne
Car la vie est espoir et recommencement.

Auteur non connu

Chanson d'automne

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone.

Tout suffoquant
Et blême quand
Sonne l'heure,
Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure ;

Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte
De çà, de là,
Pareil à la
Feuille morte.

Paul VERLAINE

Le ciel est, par-dessus le toit

Le ciel est, par-dessus le toit,
Si bleu, si calme !
Un arbre, par-dessus le toit
Berce sa palme.

La cloche dans le ciel qu'on voit
Doucement tinte.
Un oiseau sur l'arbre qu'on voit
Chante sa plainte.

Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là,
Simple et tranquille.
Cette paisible rumeur-là
Vient de la ville.

Qu'as-tu fait, ô toi que voilà,
Pleurant sans cesse,
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà,
De ta jeunesse ?

Paul VERLAINE



Il pleure dans mon cœur

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville ;
Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur ?

Ô bruit doux de la pluie
Par terre et sur les toits !
Pour un cœur qui s'ennuie,
Ô le chant de la pluie !

Il pleure sans raison
Dans ce cœur qui s'écoëure.
Quoi ! nulle trahison ?...
Ce deuil est sans raison.

C'est bien la pire peine
De ne savoir pourquoi
Sans amour et sans haine
Mon cœur a tant de peine !

Paul VERLAINE

BAL : bulletin des amopaliens landais - AMOPA des LANDES.

Directeur de la publication : Michel BERTHET, président national AMOPA.

Rédacteur en chef : Bernard BROQUA, président section des Landes.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique.